



PRÉFET DE LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

Direction régionale des affaires culturelles

Toulouse, le 24 janvier 2013

Service régional de l'archéologie

Le Préfet de la région Midi-Pyrénées

Affaire suivie par : C. San-Juan-Foucher

**MAIRIE DE
VIGOLET-AUZIL**

à

Téléphone : 05 67 73 21

2 8 JAN. 2013



Télécopie : 05 61 99 98 82

COURRIER ARRIVÉE

Courriel : @culture.gouv.fr

Référence : MV/ CSIF 11625

M. Le Maire
Mairie de Vigoulet-Auzil
Place André Marty
31320 VIGOLET-AUZIL

Désignation des pièces	Nb	Observations
<p>Objet : copie avis sur projet de PLU arrêté</p>		<p>Pour information</p> <p> Pour le Directeur régional, Le Conservateur régional de l'archéologie Michel Vaginay</p> <p></p>



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

Direction régionale des

affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

Toulouse, le 18 janvier 2013

Le Préfet de la région Midi-Pyrénées

à

Affaire suivie par : C. San Juan-Foucher
Téléphone : 05 67 73 21 10
Télécopie : 05 61 99 98 82
Courriel :
Cristina.san-juan@culture.gouv.fr
Référence : MV/CSJF 11593

Direction Départementale des Territoires -31
Service Gestion des territoires
Pôle doctrine (**Mme Y. Nappée**)
Cité Administrative bât A
2 Bd Armand Duportal – BP 70001
31074 TOULOUSE Cedex 9

Objet : Plan Local d'Urbanisme de la commune de Vigoulet-Auzil –

Avis sur projet de PLU arrêté

PJ – 1 document annexe (liste sites) + 1 document graphique (carte localisation)

En réponse à votre courrier du 24 octobre 2012, concernant le projet arrêté de P.L.U. cité en objet, le document sur CD soumis pour avis appelle de ma part les remarques suivantes :

- sur la façon dont ce projet de PLU prend en compte, sur le territoire communal, les politiques nationales et enjeux de l'Etat dont mon service est porteur, mon avis est **défavorable**, étant donné l'absence de toute information concernant l'existence, la localisation et la nature des sites archéologiques et de rapport graphique sur le plan de zonage général, alors que, comme suite à la recommandation de mon service, ces données figureraient sur l'ancien POS. En outre, le développement urbain extensif et « mité » des dernières années a entraîné la destruction partielle de plus de la moitié des sites archéologiques connus (3 sur 5, cf. carte de localisation jointe), raison suffisante pour protéger les éléments encore préservés.

- concernant des éléments pouvant constituer un obstacle ultérieur à la légalité du document, un appel devra être fait dans le Règlement signalant que tout projet d'aménagement situé dans le périmètre des sites archéologiques signalés devra être soumis pour avis au Service Régional de l'Archéologie, de la Connaissance et de la Protection (Direction régionale des Affaires Culturelles, SRACP, 32 rue de la Dalbade, BP 811, 31080 Toulouse cedex 6 ; tél 05-67-73-21-14 ; fax 05-61-99-98-82). Par ailleurs, ce même service devra être immédiatement prévenu en cas de découvertes archéologiques fortuites lors de travaux, afin d'éviter toute destruction de site qui serait susceptible d'être sanctionnée par la législation relative aux crimes et délits contre les biens (article 322.3.1 du Code Pénal, conformément à l'article 531-14 du Code du Patrimoine.

Finalement, je souhaite être destinataire du projet de PLU approuvé.

Pour le Préfet de région, et par délégation,
Le Directeur régional des Affaires Culturelles,


Pour le ~~Directeur~~ régional,

~~Le~~ Conservateur régional de l'archéologie

Michel Vaginay

Copie à La Mairie de Gardouch

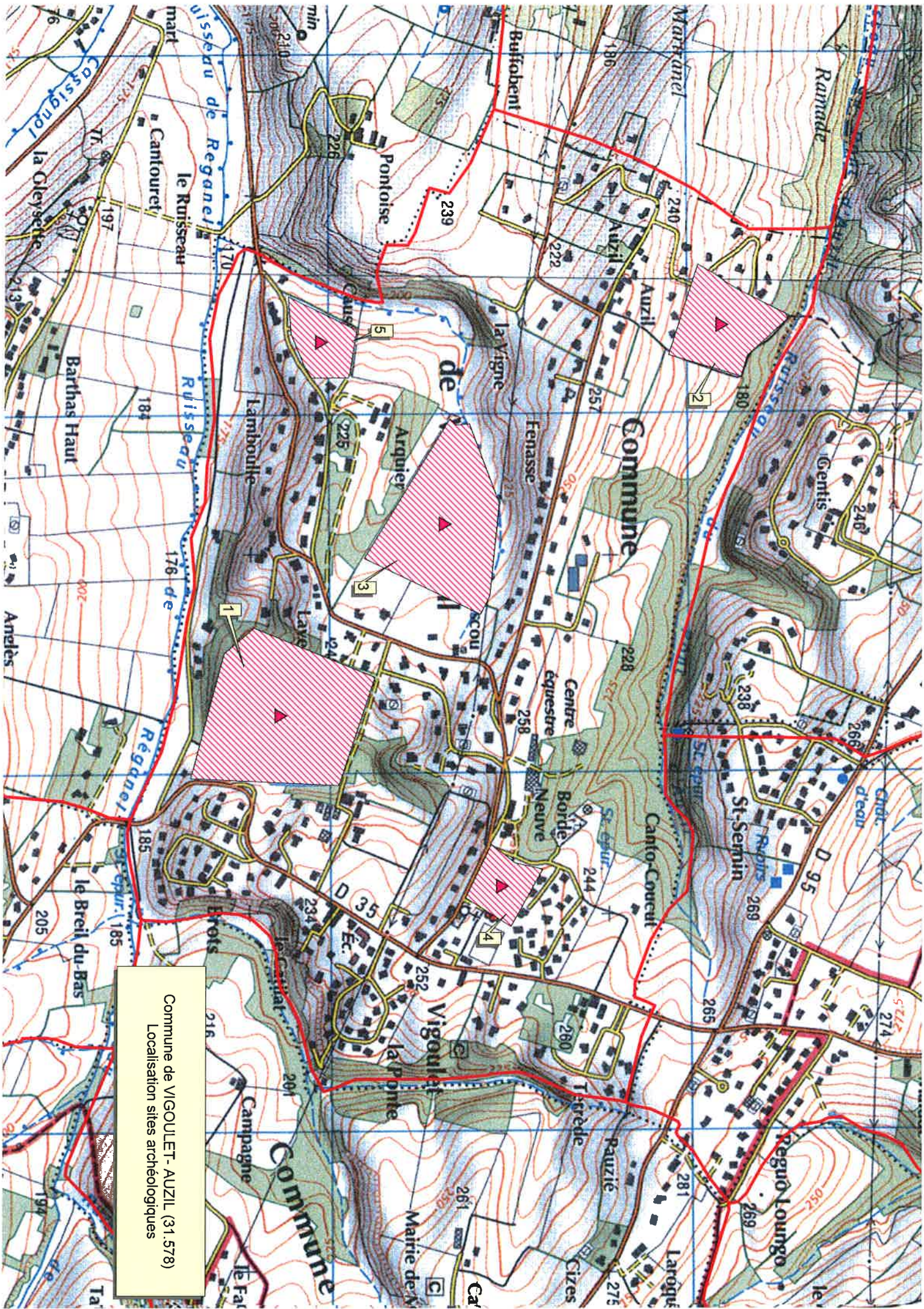
Direction régionale des affaires culturelles de Midi-Pyrénées – 32, rue de la Dalbade - BP 811
31080 Toulouse Cedex 6 – Tél. 05 67 73 20 20 – Fax 05 61 23 12 71
www.midi-pyrenees.pref.gouv.fr

ANNEXE 1

Commune de Vigoulet-Auzil

5 sites archéologiques connus au 15/01/2013

N°	Nom du site	Lieu-dit Cadastre / IGN	Nature et chronologie	Protections <u>existantes</u> ou <u>recommandées</u>
31.578.001	station de Lambouille et vallon du lac collinaire	Lavergne / Le Château	Site d'habitat néolithique	Code de l'urbanisme : application de l'article L 123-1-5, alinéa 7
31.578.002	station de Ramade	Pont d'auzil	site d'habitat Paléolithique ancien et moyen	Code de l'urbanisme : application de l'article L 123-1-5, alinéa 7
31.578.003	station de Brescou	Brescou	site d'habitat Paléolithique ancien et moyen	Code de l'urbanisme : application de l'article L 123-1-5, alinéa 7
31.578.004	nécropole médiévale de l'Eglise	L'Eglise	ancien cimetière médiéval et silos à grain autour de l'Eglise Saint-Martin	Code de l'urbanisme : application de l'article L 123-1-5, alinéa 7
31.578.005	vestiges d'Arquier	Arquier	Vestiges d'habitat rural gallo-romain	Code de l'urbanisme : application de l'article L 123-1-5, alinéa 7



Commune de VIGOULET- AUZIL (31.578)
Localisation sites archéologiques